



Corporation municipale
d'Ascot Corner
5655, route 112
Ascot Corner (Québec) J0B 1A0
Téléphone : 819 560-8560
Télécopieur : 819 560-8561

Ascot Corner, le 14 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville
Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (ON) K1A 0N5

Sujet : SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

Madame,

- X Veuillez trouver ci-inclus copie de la résolution no : 2014-10-185 adoptée en date du : 6 octobre 2014.
- Les documents ci-joints sont pour votre information :
- Veuillez trouver ci-inclus le document suivant, à savoir :

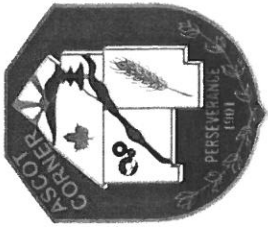
Daniel St-Onge


Dir. gén. et secr.-très.

DSO/ca

p.j.

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.
Monsieur Jean Rousseau, député fédéral de Compton-Stanstead NPD



Le 14 octobre 2014

Procès-verbal ☐

Extrait de résolution ☒

MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER

(Nom de la municipalité)

À une séance ordinaire ☒ extraordinaire ☐ ajournée ☐

Tenue le ...6 octobre 2014... à... 19 h 30.....et à laquelle sont présents son honneur la mairesse Nathalie Bresse, et les conseillers (ères) suivants:

Diane Talbot

Éric Mageau

René Rivard

France Martel

Donald Lachance

Stanley Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

2014-10-185 RÉSOLUTION D'APPUI – SAUVONS POSTES CANADA :

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assurent un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Copie certifiée conforme au
livre des délibérations, ce

14^e jour d'octobre 2014


Daniel St-Onge
Dir. gén. et secr.-trés.